Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 49

Artikel: Quelques épisodes de la Réformation, à Genève : [1ère partie]
Autor: C.T.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-206480

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Du calme. — Un gommeux, prenant à part le médecin qui vient de visiter son oncle :

— Eh bien ? lui demande-t-il d'une voix haletante.

— Perdu ! répond le docteur.

Le gommeux se met à pousser des gémissements lamentables.

Mais le vieux docteur qui connaît le monde en général et les neveux d'aujourd'hui en particulier :

— Voyons, mon ami, calmez-vous... puisque je vous affirme qu'il est perdu.

Au bureau de placement. — Une dame à une cuisinière qui lui propose ses bons offices :

Où avez-vous servi en dernier lieu.

— Chez un aveugle.

— Pourquoi l'avez-vous quitté ?

— Il était trop regardant.

LE MONTREUX DU JORAT

Le bois de Chenaulaz passe pour le royaume des vipères. De peur d'être mordus, nombre de Lausannois n'osent s'y risquer. S'ils avaient lu les *Beaux dimanches* du docteur Bourget, ils sauraient que la vipère est si craintive que, dans ses rencontres avec l'homme, c'est elle qui tremble le plus, ce qui n'est pas peu dire. Jamais on ne l'a vue s'élancer sur lui à la manière d'un serpent à sonnette. Elle n'est au reste pas plus commune dans les taillis de Chenaulaz que le long du Jura ou dans les vallées du Tessin. Mais rassure-t-on jamais les poltrons ? Il continueront d'éviter Chenaulaz. Ce sera tant pis pour eux, car la promenade est jolie. De la place de l'Ours, elle n'exige que trois quarts d'heure de marche ; de la Rosiaz, point terminus des tramways, c'est une flânerie de vingt minutes.

Cette région, la plus méridionale du Jorat, rappelle en petit les Alpes, à cause de la profondeur de ses ravins, à cause de ses roides pentes et des torrents qui y écument par dessus de gros cailloux. Elle a, comme elles, de ces soupçons de sentiers dont soudain se perd la trace et qui vous enchantent ou vous font pester, selon que vous vous sentez ou non l'âme d'un explorateur. Ses blocs erratiques jouent dans le monde des ascensionnistes en herbe le rôle du Grand-Muveran, voire du Cervin, vu du val Tournanche. Telle de ses clairières se bleuit, au printemps, d'un tapis de pervenches ; dans telle autre domine la note rose de la bruyère ; ailleurs on ne foule qu'anémones, muguets et aspérules odorantes.

Mais ce qui fait surtout le charme du bois de Chenaulaz ; c'est la variété autant que l'imprévu des paysages s'offrant à travers ses trouées, au tournant de ses chemins, de son pont de la Chandelard, du fond sinueux de son triple vallon en Y, ou encore de l'un de ses promontoires de molasse friable, minée de terriers de blaireaux ou de renards. Si accidenté est le terrain que le tableau change presque à chaque pas. Ainsi, vous pouvez vous composer vingt vues différentes du village de Belmont, si pittoresquement campé sur son échine couverte de vignes et de vergers. Aimez-vous les vues plongeantes, vous irez vous asseoir sur quelque souche de sapin, à la lisière sud-ouest, d'où le regard plane sur le Léman, par dessus la large brèche de la Paudèze, par dessus le vieux moulin de Belmont, le pont de Rochette aux belles arches de pierre et le château de Bochat. Feu le peintre Chavannes a fait de ce panorama une des plus agréables toiles du Musée cantonal des beaux-arts. Que si vous préférez, au contraire, un cadre plus restreint, prenez par un des petits chemins qui vont à l'auberge des Trois-Chasseurs, montez le long des bras de la Paudèze, arrêtez-vous au pied d'une des parois d'où l'eau tombe en cascade, ou bien laissez-vous choir sur quelque corniche moussue surplombant le vide, les cent tableautins qui s'offriront à vos yeux seront autant de menues merveilles.

Son attrait, le bois de Chenaulaz ne le perd pas entièrement en hiver. A sa partie supérieure, dont l'altitude est de 700 mètres au-dessus de la mer, il est aussi beau, sous sa housse blanche, que les sapinières du Chalet-à-Gobet ou du Risoux. Tout au midi, où la neige ne demeure guère, il offre une zone baptisée par quelques-uns de ses fidèles amis : le Montreux du Jorat. C'est, à l'orée d'un bouquet de pins, au bord de l'ancienne route de Belmont, un talus ensoleillé et à l'abri des fortes bises. Il existe même, quelques centaines de pas plus haut, au milieu des herbes sèches, un autre recoin encore plus propice aux bains de lézard en janvier et février ; mais celui-là, nous laissons aux promeneurs le plaisir de le découvrir eux-mêmes ; aussi bien est-il malaisé d'en indiquer la place en quelques mots.

Est-il besoin d'ajouter que notre Montreux joratois n'a encore ni hôtels, ni kursaal, ni crémaillère ? On n'y trouve pas même une hutte de charbonnier. Chemins à part, il est resté tel que la nature l'a créé. Puisse son charme échapper éternellement aux créateurs de stations climatériques ! V. F.

Propos de dessert. — Dans un dîner, un des convives, s'adressant à son voisin, blâmait fort les manières et les propos un peu... hum..., d'une dame qu'il finit par désigner sous son nom de jeune fille.

— Mais, c'est ma femme, monsieur, fait le voisin, justement froissé.

— Ah ! c'est madame votre femme ?... Eh ! bien, n'en parlons plus.

QUELQUES ÉPISODES DE LA RÉFORMATION, A GENÈVE

I

On sait que, lorsque la Réforme éclata, la Ville de Genève était depuis longtemps agitée par de grands troubles politiques et que ce foyer de discordes prit une extension plus grande encore lorsqu'il fut alimenté par les questions religieuses déjà naissantes entre le camp du parti catholique et celui des partisans des nouvelles doctrines.

Nous croyons donc qu'à ce propos, nos lecteurs de Genève ne liront pas sans intérêt les détails suivants, extraits d'une chronique du XVIe siècle.

1528. — Les Bernois, après plusieurs prédications et disputes, bannirent de leur ville la religion catholique et embrassèrent la protestante. Zwingle et Œcolompade la prêchaient dans la Suisse et Berthold Haller à Berne, pendant que Luther le faisait en Allemagne. Ceux de Berne voulurent obliger certains villages que ceux de Fribourg prétendaient leur appartenir, à recevoir la même doctrine : cela causa du bruit entre ces deux villes qui demandèrent du secours à Genève. De peur de déplaire à l'une en complaisant à l'autre, elle envoya à chacune un capitaine et une compagnie de 150 arquebusiers. Jean Philippe commandait celle qui était destinée pour Berne et Richardet alla pour Fribourg. On remarqua que ces deux compagnies commencèrent à se harceler et se battre à Genève, mais Dieu voulut que le différend des deux villes fut apaisé et le secours renvoyé.

1532. — Les ministres Farel et Saulnier arrivèrent à Genève ; ils tinrent dans leur logis plusieurs discours pour faire connoître au peuple la doctrine qu'ils enseignoient ; ils firent faire une dispute entr'eux et quelques catholiques après quoy, il leur fut commandé de vuider la ville sous peine de prison. Ils se retirèrent donc, escortez de quelques citoyens qui les favorisaient et ils allèrent prêcher à Orbe et à Granson. Peu de temps après vint à Genève Antoine Froment, disciple de Farel ; il met par la ville des affiches par lesquelles il prometoit d'enseigner à lire et à écrire dans un mois. Sous ce prétexte, il enseignoit à la jeunesse et aux hommes faicts la doctrine des protestans. Ceux qui y prenoient goût amenoient avec eux les hommes et les femmes dont le nombre se multiplioit tous les jours. Il y avait en même temps un cordelier nommé Christophe Bouquet, qui estoit protestant en son âme, car il ne s'opposa point à ce parti naissant et même ordinairement après son sermon une partie allait ouïr Froment dans une sale.

L'an 1553, le premier jour de l'an, à l'issüe du sermon de Bouquet, une si grande foule de gens vint dans la salle, où prêchoit Froment, que tous les degrez et les environs de la maison en étoient pleins de monde, ce qui fit crier à cette trouppe Au Molard ! au Molard ! dont les plus proches de Froment le prinrent et le portèrent pour ainsi dire sur un banc de poissonnière à la place du Molard, le peuple criant : Prêchez-nous la parole de Dieu ! Froment ayant donc repris son discours, le sautier de la ville arriva là dessus et lui vint faire commandement de se taire. Il répondit qu'il valloit mieux obeïr à Dieu qu'aux hommes et poursuivit.

1535. *22 juillet.* — Farel accompagné d'une foule d'auditeurs vint prêcher à la Madeleine, les prêtres n'ayant pas le tems d'achever les messes et le peuple qui y etoit s'enfuyant avec eux. Six jours après, il ving prêcher à St-Gervais où Mrs les sindics avoient mis 50 hommes de garde afin qu'il n'y eut aucun desordre. Le cinquiesme d'aoust il alla prêcher à St Dominique du Palais et le huitième à St Pierre, au son de la grosse cloche. Ce jour là les reliques furent mises au vent par le populaire et les images de cette église abattües. Le lendemain les trois capitaines Nicolas Baudichon, Pierre Vandel et Amy Perrin allèrent avec leurs compagnies tambour battant à St Dominique où ils firent encore pis. Ils y gatterent un tableau qui avait coutté plus de 600 ducats et de là ils s'en allèrent au pont d'Arve où Mrs les sindics accoururent avec leurs bâtons pour empêcher qu'ils ne démolissent la chapelle de René de Savoye. Le jour qui suivit Farel vint prêcher au Conseil des Deux Cents et déclama fort contre la messe et les prêtres. Les sindics ordonnèrent enfin le 27 aoust que tous les citoyens et habitans eussent à suivre la religion protestante, abolissant absolument l'exercice de la religion catholique.

1536 — Le changement de religion ne contribua pas peu à formenter la mésintelligence entre le duc et les Genevois ; il se fit des escarmouches dès le commencement de l'année vers le pont d'Arve et les ennemis se rendirent maîtres de Nôtre Dame de Grâce la nuict du troisième janvier ; mais le jour venu, ils abandonnèrent ce poste et il fut résolu de raser le couvent et les maisons des environs. Quelques jours après, ils s'approchèrent des murailles pour escalader la ville du côté de St Gervais, de Rive et de St-Victor ; mais l'allarme étant donnée, ils furent repoussez avec perte.

Le *24 janvier* les Genevois se voyant presque bloquez et étant pressés de la faim firent une sortie de trois cens hommes pour écarter les ennemis. Ils en trouvèrent entre Chesex et Cologni un parti de cinq à six cens, ils ne laissèrent pas de l'attaquer et de le pousser si vivement qu'ayant mis la cavalerie en fuite les gens de pied perdirent courage et se laissèrent tuer comme des bêtes ; le capitaine qui commandoit la sortie leur dit : Hé mes amis laissez en au moins pour labourer la terre !

29 janvier. Les Genevois n'ayant point de nouvelles du secours que les Bernois leur avoient promis et les vivres leur étant coupez par terre, ils équipèrent une barque avec quatre bateaux et se mirent sur le lac environ huictante

soldats commandés par de Verey. Ils n'y furent pas plutôt que les cloches du Païs de Savoye commencèrent à donner l'allarme, et comme ils voulurent faire descente vers Bellerive ils trouvèrent trois compagnies prêtes à les recevoir, de sorte qu'ayant fait volte face à l'autre côté du lac, ils vinrent entre Genthoux et Versoy où ne trouvant que des vieillards et des enfants, ils emportèrent tout ce qu'ils purent jusqu'aux cloches de ces 2 villages pour tout exploit de ce jour là. Le lendemain, ayant appris que les ennemis, à l'approche des Bernois, avaient abandonné Sacconnex et Penex ils sortirent avec de Verey et y mirent garnison. Ils trouvèrent dans ces deux chateaux force provisions qu'ils firent transporter dans la ville et peu de temps après ils firent sauter celui de Peney.

31 janvier. Les Bernois s'avancèrent sur Nyon, mettant le feu à toutes les forteresses et abbaïes du Païs de Vaud.

2 février. L'armée de Berne composée avec ceux de Neuchastel de sept mille hommes arriva à Genève; il fut résolu que l'on marcheroit du côté de St Julien et du Vache pour aller battre le Fort de la Cluse tandis que les gens qu'on avait envoyez sur la montagne rouleroient dessus de grosses pierres. Après que le canon eût joué, ils se rendirent prisonniers et la garnison fut menée à Gex ; on revint chargé de vivres et de butin.

18 février. Les Bernois achevèrent de prendre les meilleures places du Païs de Vaud. Lausanne et Yverdon se rendirent à composition. Le chatteau de Chillon leur donna plus de peine et les Genevois y envoyèrent leur régate pour l'assiéger aussi par eau ; s'étant à la fin rendu, on y trouva quelques prisonniers de Genève. Les Genevois se rendirent maîtres de Jussy, Thy, Peney, Gaillard, Bellerive et Selegny. Ils y etablirent des chastelains et rasèrent le chatteau de Gaillard.

28 mars. On institua des écoles pour la jeunesse et l'on publia à son de trompe qu'on eut à suivre la religion réformée, et les prêtres qui ne voulurent pas s'y conformer furent obligés de se retirer ; mais le nombre en fut petit.

(La fin samedi.) C. T.

FAVEY et GROGNUZ. — Ainsi que nous l'avons annoncé samedi dernier, la nouvelle édition des récits complets des aventures de *Favey, Grognuz et de l'assesseur* est sous presse. Pour répondre au désir qui nous est exprimé de divers côtés, nous recevrons encore exceptionnellement des souscriptions, au prix de 2 francs *jusqu'au 15 décembre* inclusivement. — Le prix de vente, après cette date, sera de 2 fr. 50.

Les deux font la paire. — M. de ***, qui a un œil de verre — personne ne s'en doute — le donne, l'autre soir, en se couchant, à son nouveau valet de chambre afin qu'il le mette dans l'eau pour la nuit.

Ce dernier ne bougeant pas, son maître lui demande ce qu'il attend.

— Que vous me donniez l'autre !

LOU NAZ DÉ TORTOLLION

TORTOLLION avai lou naz bein maladou, einclliou coumeint on pèré mollié-botze et virvoata coumeint on tronc dé tchou. Ci pourrou naz, l'avai commeinci pè veni rodzou, apri vert et ora étai nâ ! Mafion l'avai rîdou mauvaise façon.

L'arai bein vollhiu allâ consurta, mâ ye n'ein avai pas eu lou teimps, câ cein lei avai pra peindeint les fins, et pu apri l'avai ïu onna vatze malada, que cein lei avai medzi ses momeints.

Enfin ye se décida à alla veiré on madzou pè Laosenna que lei de :

— Mâ, mâ, men ami, c'est la gangranna que vos a et onna tota balla, ma fa : ye vao fallia vo copa lou naz !

Et lou madzou lei tenia lou naz coumeint on renâ tint onna balla dzenellie ; on n'arai cru que volliavè lou lei copa tot dé suite et mon galliâ tot épouèri s'est chovâ ein coresseint tant que poavé alla, po allâ bairé dou iadzou dou décis chu la pouère et po se reinfattâ lou cœu à la bounna pliace.

Quand la zu ruminâ on tantenet, s'ein va tzi on autrou madzou que lei dit assebin :

— Voutron naz est fottu, m'ein vai vos lou raccoursi tôt tzaud, atteindè vâ on momeint.

Et peindeint que lou madzou allave tzerzi ses utis po lou coupâ, mon Tortollion tot émochounna aovré la porta et fot lou can tzi on autrou dotteu, po verrè se l'irant ti lè mîmous.

Ci novi vouèté lou naz bin a dra, et lei fâ :

— Ne lei ia pas moïan dé conservâ voutron naz, aobin lou mau vo gagneret lou vesadzou et plie vitou vô lou rimmuèra, mi cein vaudret por vos ; revénidé deman et vos fari l'opérachon.

Po lou coup, Tortollion étai ridou tristou et s'ein va encora tzi on autrou que lei dit ein lou véïeint tot épouéri et eimbêtâ :

— Vos ai dza bein consurta por ci naz ?

— Oh oï, monchu lou dotteu que fâ lou pourrou drôlou.

— Et ti les madzous vos an de que fallia lou copâ.

— Oï, m'an ti fé la mîma reinguienna.

— Eh bein, men ami, crayou qu'ein n'a pas fauta, que fa lou madzou.

— Ah, savé bin que vos îra on tot crânou dotteu, que dit Tortollion.

— Montâ piré chu ci tabouret et pu vos chauttèra ridou avau.

Et vouaiteque mon Tortollion que monté chu la chaula, chaotè avau et son naz tzi dévant li, chu lou pliantzi, et va raolâ dézo lou gardarobe et vouaique mon cô adi plie embêtâ dé ne min avâ dé naz. Lou dotteu qu'étai on bon diablliou, a consolâ Tortollion en lei deseint des goguenettès et en lei faseint rémettré on bî naz ein ferblian verni, tellameint bein fé que nion ne dera que l'a on nez fabrequa.

MÉRINE.

Précieux avantage. — Mlle *** est fiancée pour la seconde fois, et son fiancé, bien que jeune encore, est tout chauve. Ça se voit.

Une brouille survient. On rompt les fiançailles.

— Ce qu'il y a de bon avec vous, fait à son ex-amoureux Mlle ***, c'est qu'on n'a pas de cheveux à vous rendre.

MUFLE

POUR n'être élégant ni aimable, certes, le mot *mufle* n'en est pas moins employé. Il est de langage courant.

Quelle en est la signification précise ?

Ouvrons Littré, a dit M. Hallays, des « Débats » : « MUFLE : Partie nue et recouverte d'une membrane muqueuse qui termine le museau de certains mammifères... — Fig. et par dérison : Visage d'un homme qu'on veut injurier. » Suivent des exemples tirés de Molière et de Voltaire. Et plus loin : « Populairement : Personne laide et désagréable. »

Littré nous apprend enfin qu'autrefois on a dit *moufle* au féminin pour *mufle*, et il cite cet exemple que je vous prie de savourer : « Morbleu, si plus tu m'interromps, je pourrais, à la fin, te donner sur la moufle. » (HAUTEROCHE, *l'Amant qui ne flatte point.*) Observez, en passant, combien les mœurs ont rendu de politesse, puisqu'on dit communément aujourd'hui : « Et va donc, mufle ! et j' te flatte ! »

Littré est incomplet. Ce mot a encore changé de sens. Nous lui avons, depuis quelque temps, donné une acception morale et nous avons inventé la *muflerie*, qui est indépendante de toute disgrâce physique. Il y a des mufles dont les traits sont charmants. Et, oserai-je le dire ? il y a des moufles, belles comme le jour.

Ce fut, je crois, Flaubert, qui, le premier, s'avisa qu'il pouvait y avoir des âmes mufles. Pour lui, le mufle par excellence, le mufle en soi, c'est le philistin, c'est le bourgeois. Mais cette signification est étroite et déjà surannée. Nous l'avons élargie, renouvelée, variée, nuancée.

Il y a dans la muflerie, que j'appellerai contemporaine, de l'impudence, de la lâcheté, du pharisaïsme, quelque chose d'inélégant, de sordide et d'un peu solennel. Le mufle, c'est Joseph Prudhomme qui a mal tourné.

On peut être « canaille » sans être mufle. On peut aussi être mufle sans être « pignouf », ou plutôt, le « pignouf » est un petit « mufle », ou bien encore la muflerie est la fleur du pignoufisme. Si ces définitions vous semblent obscures, prenons quelques exemples dans la quotidienne réalité.

Nous pardonnons à un maître de maison qui nous a invités à dîner avec une « jolie canaille » ; mais nous sommes impitoyables pour celui qui nous a fait dîner avec un mufle.

Faire chanter une riche Société financière est un acte très répugnant. Faire chanter un pauvre diable de commerçant aux abois est une muflerie.

Le député qui se vend pour 100,000 francs est un criminel ; celui qui se vend pour 3000 fr. est un mufle.

En politique, il y a de très braves gens qui, sans perversité, sont incités soit par leur lâcheté naturelle, soit par des intérêts électoraux, à commettre des actes de mufles.

La muflerie est donc une forme particulière de la canaillerie. On peut même dire d'une façon générale que c'est la forme particulière de la canaillerie en France à la fin du XIXe siècle. C'est peut-être une manière d'ignominie propre aux démocrates.

Et maintenant, à quelle époque fut employé pour la première fois le mot *mufle ?*

On assure qu'il tire son origine de l'invasion de 1815, et voici comment :

En ce temps-là, comme lieutenant de Blucher, il y avait dans l'armée prussienne un officier supérieur du nom de Muffling.

Ce général s'en allait toujours disant qu'il était nécessaire à la paix du monde de *détruire la grande Babylone.*

Un jour, après avoir fait braquer sur la butte Montmartre cinq batteries de canons chargés à boulets rouges, tous dirigés sur Paris, il avait dit au roi de Prusse, présent à la manœuvre :

— Sire, faut-il faire tirer ?

Et le roi, stylé par l'empereur de Russie, avait répondu par un non énergique ; mais le fait s'était vite répandu et, de toutes parts, on n'entendait plus que ce cri :

— Ah ! l'affreux Mufle ! Ah ! le vilain Mufle !

ABONDANCE DE BIENS. — Qui veut de la distraction n'est certes point embarrassé. Ce soir, samedi, nous avons, au Casino de Lausanne-Ouchy, une *Soirée d'escrime* de M. le professeur F. Dufour ; au Casino-Théâtre, la soirée annuelle de la *Société des Jeunes commerçants de Lausanne*, avec une pièce inédite de Pierre d'Antan. — Au **Kursaal**, jusqu'à dimanche soir, c'est toujours *Chantecler*, le grand succès, plus toute une série de débuts sensationnels : Blach, nègre danseur, les Orellas, gymnastes, de Sovering, le roi du diabolo, les quatre Bergères, chanteuses hors ligne, etc. — Au **Lumen**, c'est toute l'*affaire Steinhel*, puis un numéro étourdissant, *Mister Stanhope* avec son merveilleux laboratoire électrique. — Au **Lux**, les programmes sont aussi des plus intéressants et des plus variés, comme toujours. — Demain dimanche, puis les 8, 12 et 15 courant, quatre soirées à la Maison du Peuple organisées par l'*Harmonie lausannoise*, avec le concours de la section littéraire, qui a monté avec grand soin *Roulbosse le saltimbanque*, la pièce de Charles Esquier. — Au **Théâtre**, enfin, demain soir, dimanche, *Sous l'épaulette*, un drame militaire à grand spectacle, dont le succès fut partout immense.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.